

# Tissages d'initiatives

## sur le territoire Nord Isère

### APPEL À PROJETS 2021

DATES LIMITES DE RECEPTION  
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :

- 24 MARS 2021 (SESSION 1)
- 7 SEPTEMBRE & 27 OCTOBRE 2021 (SESSION 2).

#### Pourquoi cet appel à projets ?

Convaincue de l'intérêt d'une approche territoriale, la Fondation de France Centre-Est a choisi en 2016 d'engager des moyens au profit du développement social, socio-économique et culturel du territoire Nord Isère, dans le cadre d'un programme spécifique d'une durée de 5 ans.

Ce territoire est porteur de nombreuses dynamiques. La Fondation de France Centre-Est souhaite les soutenir dans le but de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des habitants.

En 2021, la Fondation de France Centre-Est **décide de prolonger d'une année supplémentaire le programme Tissages d'initiatives** avec deux objectifs :

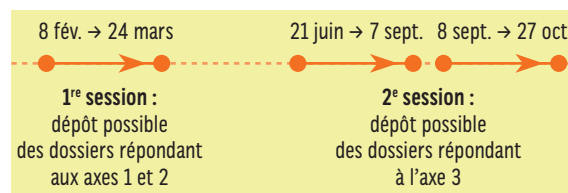
- poursuivre l'accompagnement proposé en 2020 face aux conséquences sociales de la crise sanitaire ;
- soutenir l'élaboration de dynamiques d'acteurs au bénéfice du développement local et du pouvoir d'agir des habitants, en réponse aux besoins identifiés lors des rencontres Tissages d'initiatives organisées en 2019 et 2020.

Ainsi, la **Fondation de France Centre-Est propose de soutenir le Nord Isère en 2021 avec un appel à projets Tissages d'initiatives articulé autour de 3 axes :**

1. favoriser la mise en place d'actions adaptées et pertinentes en réponse aux besoins du territoire, en particulier en direction des personnes vulnérables (vulnérabilité entendue au sens large du terme : sociale, économique, familiale, sanitaire, écologique...) ;

2. favoriser la transition vers des modèles plus justes et plus durables, en accompagnant les acteurs de terrain qui expérimentent d'autres formes de solidarité et de coopération ;
3. favoriser la consolidation / pérennisation des réseaux d'acteurs sur ce territoire (acteurs ressources, habitants, porteurs de projets...), pour ancrer les dynamiques de coopération dans la durée au service de la dynamique de développement local et du pouvoir d'agir.

**Le programme 2021 sera déployé en 2 sessions :**



**Pour cette dernière année du programme Tissages d'initiatives, l'appel à idées n'est pas reconduit.**

**Les projets seront étudiés et soumis au jury de la Fondation de France Centre-Est. S'ils sont retenus, ils feront l'objet d'un soutien financier.**

#### Qui peut répondre ?

L'appel à projets s'adresse aux organismes à but non lucratif : associations, collectifs d'acteurs ou d'habitants, collectivités territoriales...

## Critères de sélection

**Sur la 1<sup>re</sup> session du programme Tissages d'initiatives 2021**, votre projet doit viser à améliorer les conditions de vie des habitants, particulièrement les plus vulnérables, et/ou à contribuer à construire un modèle de société plus juste et plus durable.

Ainsi, deux axes de travail sont poursuivis :

### Axe 1 – Répondre aux besoins issus de la crise

Pour cela, votre projet devra :

- s'adresser prioritairement aux personnes vulnérables (vulnérabilité entendue au sens large du terme : sociale, économique, familiale, sanitaire, écologique...);
- proposer des réponses pertinentes aux besoins issus de la crise, notamment en faveur du lien social, de l'inclusion sociale et professionnelle, de solutions locales (circuits courts...);
- être réalisable dans le contexte Covid et post-Covid, avoir un impact positif à court terme et dans la durée pour les bénéficiaires.

### Axe 2 – Participer à l'émergence de nouvelles formes durables de solidarité et de coopération à l'échelle territoriale

Pour cela, votre projet devra :

- œuvrer en faveur du lien et de l'inclusion sociale : santé, environnement, autonomie, culture, intergénérationnel...;
- accompagner les différentes formes de transitions (sociétales, écologiques, économiques, numériques...);
- favoriser le pouvoir d'agir et l'autonomie des habitants les plus vulnérables pour qu'ils deviennent acteurs du territoire.

**Sur la 2<sup>e</sup> session du programme Tissages d'initiatives 2021**, seront soutenus les projets visant à ancrer dans la durée les dynamiques de coopération territoriale du Nord Isère au bénéfice du pouvoir d'agir des habitants et des porteurs de projets, dans une démarche de développement local global (social, environnemental, économique...).

Ainsi, un axe de travail est poursuivi :

### Axe 3 – Renforcer les coopérations et développer la visibilité des acteurs ressources

Pour cela, votre projet devra :

- proposer des solutions pour développer la visibilité et la lisibilité des différents acteurs ressources œuvrant au bénéfice d'initiatives locales ;
- simplifier l'accès aux différentes formes de soutiens présents sur le territoire ;

- proposer un accueil simple aux porteurs de projets agissant pour l'intérêt général et le développement local du territoire et mieux les guider ;
- favoriser la pérennisation des projets naissants sur le territoire, par la mise à disposition de ressources partagées : matériel, conseils dans la recherche de financements, en stratégie, ou encore en soutien technique... ;
- créer des liens par différents moyens (échanges, rencontres, outils...) et favoriser le partage de connaissances entre les différents acteurs du territoire, qu'ils soient acteurs ressources ou porteurs de projets.

**Sur les deux sessions 2021**, les projets devront :

- faciliter la mutualisation des compétences et des ressources locales ;
- autant que possible, créer les conditions d'une participation active des habitants à sa conception et/ou à sa mise en œuvre.

Par ailleurs, les projets devront avoir une dimension innovante, qui pourra s'apprécier dans :

- la nature et le contenu des actions proposées au regard du contexte local ;
- les réponses nouvelles et adaptées aux besoins des habitants, en particulier les plus vulnérables ;
- les modes de coopération durable instaurés entre des acteurs de secteurs et d'horizons différents ;
- leur contribution au renforcement de dynamiques territoriales ;
- la solidité dans le temps des dispositifs de coopération territoriale proposés.

Nous serons attentifs à l'implication des publics bénéficiaires de votre projet, ainsi qu'aux perspectives de développement de l'action dans la durée.

Un jury indépendant de la Fondation de France Centre-Est sélectionne, au vu de ces critères, les projets qui peuvent bénéficier d'un soutien financier de la Fondation de France et de ses partenaires.

**Ne seront pas retenus :**

- les projets liés à des obligations légales;
- les activités habituelles des organismes;
- les activités à finalité lucrative.

## Quel soutien pour les porteurs de projets ?

Les porteurs de projets retenus par le jury de la Fondation de France Centre-Est bénéficieront d'un soutien financier, **durant une à trois années.**

## Comment répondre ?

Les porteurs de projets remplissent un dossier de demande de subvention téléchargeable au lien suivant : [fondationdefrance.org/fr/tissages-dinitiatives](http://fondationdefrance.org/fr/tissages-dinitiatives)

La réception des dossiers se fera par mail à l'adresse suivante : [centreest@fdf.org](mailto:centreest@fdf.org).

Le jury de la Fondation de France Centre-Est étudiera votre dossier dans la mesure où celui-ci sera complet, et comptera l'ensemble des pièces demandées.

### Calendrier de sélection des projets – 1<sup>re</sup> session 2021, à partir du 8 février

**Date limite de dépôt des dossiers :** 24 mars 2021

**Jury :** mai 2021

**Décision communiquée par courrier :** mai 2021

### Calendrier de sélection des projets – 2<sup>e</sup> session 2021, à partir du 21 juin

**Dates limites de dépôt des dossiers :** 7 septembre et 27 octobre 2021

**Jury :** décembre 2021

**Décision communiquée par courrier :** décembre 2021


#### Contact:

Fondation de France Centre Est  
19 rue de l'Arbre Sec  
69001 Lyon  
Tél. : 04 72 10 92 36  
E-mail : [centreest@fdf.org](mailto:centreest@fdf.org)



## ACCOMPAGNER LES ACTEURS DE TERRAIN




Attentive aux difficultés rencontrées par certains acteurs de terrain, la Fondation de France peut, dans certains cas, accorder un appui méthodologique .

Il se traduit par une aide financière, complémentaire à la subvention accordée dans le cadre de l'appel à projets. Comme la subvention, cette aide est soumise à l'avis du comité d'experts. Il s'agit de mettre à disposition conseil et expertise, en finançant l'intervention d'un consultant compétent qui peut intervenir dans toutes les phases du projet : structuration, pilotage, partenariats, évaluation...

L'aide est estimée en « jours-consultant ». Le curriculum vitae du professionnel pressenti par le porteur de projet doit être approuvé par la Fondation de France pour confirmer son financement.

### Comment postuler ?

Les modalités de candidature sont disponibles sur le site [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org) ainsi que dans les plaquettes de présentation des appels à projets concernés, signalés par .

### → Pour en savoir plus

S'adresser au chargé du programme.

## COMMENT AGIR POUR L'ENVIRONNEMENT



Votre projet, également bon pour la planète !

Toutes nos actions, nos façons de consommer, de produire ou de travailler ont des impacts, lorsqu'ils sont négatifs, doivent être pris en compte dans la conduite des projets. C'est pourquoi la Fondation de France souhaite donner les moyens aux porteurs de projets qu'elle soutient d'enclencher concrètement des démarches pour limiter les impacts négatifs de leurs actions.

Encore faut-il savoir s'y prendre.

Dans cette perspective, la Fondation de France propose un complément de financement pour aider les porteurs de projets à évaluer les impacts environnementaux de la mise en œuvre de leur projet, bâtir un plan d'action avec des solutions alternatives et en évaluer les éléments financiers.

Pour cela, un consultant spécialiste des enjeux qui seront abordés sera proposé aux porteurs de projet qui en font la demande afin d'adapter le plan d'action au plus près de leurs besoins et de manière réaliste.

**Important :** ne pourront être soutenus que les organismes qui auront bénéficié en 2020 d'une subvention dans le cadre de l'un ou l'autre des appels à projets de la Fondation de France.

## NOTRE CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Afin de participer à l'effort collectif dans le cadre de l'Agenda 2030, la Fondation de France mesure désormais sa contribution aux

Objectifs de développement durable (ODD) dans tous les projets qu'elle finance.

Lutter contre la pauvreté, améliorer la nutrition, promouvoir l'agriculture durable, assurer à tous une éducation de qualité, préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, maritimes... Énoncés par l'ONU en 2015, les 17 Objectifs

de développement durable, qui relèvent tous de l'intérêt général, sont au cœur des missions de la Fondation de France. Tout porteur de projet désirant déposer un projet dans le cadre de l'un des programmes de la Fondation de France se verra demander à quels ODD son projet contribue. Il est possible de choisir quatre objectifs, un obligatoire et trois facultatifs.

**Pour en savoir plus, rendez-vous sur [fondationdefrance.org](http://fondationdefrance.org), rubrique *Nous connaître / ODD: nos engagements*.**

## À propos de la Fondation de France Centre-Est

La Fondation de France Centre-Est couvre la région Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que les départements de Côte d'Or, du Doubs, du Jura et de Saône-et-Loire. Grâce à une équipe de 5 salariés et 30 bénévoles, sa mission est de détecter, soutenir et mettre en valeur des projets innovants et exemplaires en réponse aux besoins sociaux, économiques, culturels et environnementaux du territoire. Elle accueille, conseille et accompagne localement toutes les vocations généreuses et les aide pour avoir un plus fort impact. La Fondation de France Centre-Est noue une collaboration en proximité avec les 51 fondations abritées du territoire. Plus de 1 240 projets sont soutenus chaque année par la Fondation de France et ses fondations abritées sur le territoire Centre-Est.

Fondation  
de  
France

19 rue de l'Arbre-Sec  
69001 Lyon  
Tél.: 04 72 10 92 36  
E-mail: [centreest@fdf.org](mailto:centreest@fdf.org)

Centre-Est

Premier réseau de philanthropie en France, la Fondation de France et son réseau de 888 fondations abritées soutiennent chaque année près de 10 000 projets d'intérêt général qui répondent à cinq grands enjeux: aider les personnes vulnérables, favoriser la recherche et l'éducation, promouvoir la culture et la création, agir pour un environnement durable et développer la philanthropie. Indépendante et privée, la Fondation de France agit grâce à la générosité des donateurs et des testateurs.

[www.fondationdefrance.org](http://www.fondationdefrance.org)